

INTRODUCTION

par Yvette **DATTÉE**¹

Monsieur le Président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères chers amis

Je remercie Jean Michel Wal de m'avoir invitée à introduire cette séance qui est bien loin de mon domaine de compétence et je voudrai faire quelques focus sur les variations de notre environnement et de nos comportements.

De tout temps les hommes ont vécu en interaction avec leur environnement.

On peut se demander quels sont aujourd'hui dans notre continent les principaux changements de l'environnement, quels sont les principaux changements de nos comportements et quelles sont leurs interactions touchant notre agriculture et notre santé.

Changements de l'environnement, j'en mentionnerai trois dans le domaine de l'agriculture : le changement climatique, l'intensité des échanges internationaux liés aux transports, la diversification des agricultures.

Changements de nos comportements : une exigence accrue, si ce n'est exacerbée vis-à-vis de la qualité de notre alimentation avec ses contradictions, j'y reviendrai, un souci légitime du maintien de la diversité biologique, un retour à la « nature » certes mais accompagné d'une perte considérable de la connaissance biologique.

Le Changement climatique et l'intensification des échanges internationaux sont responsables du changement de l'aire de répartition de nombreux bioagresseurs ou de leur introduction en Europe et en France, en voici quelques exemples :

Drosophila suzukii est découverte en 1916 au Japon détectée en Europe en 2009 sa présence est confirmée en Corse en 2010 puis signalée dans le Nord et l'Est de la France où elle cause des dégâts importants, notamment dans les champs de fraisiers et autres fruits rouges

Tuta absoluta la mineuse de la tomate, un lépidoptère originaire d'Amérique du Sud dont la larve attaque en particulier les feuilles et les fruits de la tomate, ainsi que d'autres solanacées, dont la pomme de terre, elle est apparue dans le bassin méditerranéen à partir de 2006 et en France en 2008.

¹ Membre de l'Académie d'agriculture de France, Directeur de recherche honoraire de l'INRA.

ALLERGIES ET ENVIRONNEMENT

Séance du 5 juin 2019

La chrysomèle du Maïs, coléoptère apparu en France en 2002 est déclarée espèce envahissante,

La pyrale du buis autre lépidoptère, introduite accidentellement en France en 2000 et devenue très rapidement invasive comme vous le savez.

Ces espèces nouvellement introduites n'ont pas de prédateurs dans nos régions.

Citons aussi l'Ambroisie, une astéracée introduite en Europe à partir de la fin du XIX^e siècle plante envahissante, dont le pollen provoque des allergies graves chez les personnes sensibles. En 2011, la France a mis en place un observatoire interministériel pour coordonner la lutte contre cette plante.

On constate également la remontée vers le nord de la France du moustique tigre, l'arrivée avant 2004 d'une sous-espèce du frelon asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*. Ce frelon a colonisé en 2017 presque toute l'Europe. Il est dangereux pour l'homme et nuisible pour les abeilles.

Ce ne sont que quelques exemples, notre Président pourrait donner une liste bien plus exhaustive mais notons que l'augmentation du nombre de bioagresseurs, associée à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse pose de réels problèmes pour certaines cultures ou aménagements paysagers.

La diversification des agricultures qui se traduit par la coexistence de l'agriculture conventionnelle, de l'agriculture raisonnée, de l'agriculture biologique peut être considérée comme une des composantes de l'agro écologie, positive pour les écosystèmes agricoles au plan de la qualité des sols, de la présence des insectes pollinisateurs notamment.

Mais soyons vigilant, l'ergot du seigle qui était quasiment éradiqué en France fait son retour du fait de l'absence de contrôles sanitaires sur certaines catégories de semences,

La présence de graines de datura espèce très fréquente presque partout en France en bord de route ou dans les champs cultivés, peut contaminer accidentellement la chaîne alimentaire. En janvier 2019, de la farine de sarrasin a ainsi l'objet d'un rappel ainsi que des haricots verts surgelés en mars de la même année.

Parallèlement nous sommes devenus extrêmement exigeants sur la sécurité de notre alimentation et comme les méthodes d'analyse et de détection ne cessent de progresser nos exigences sont de plus en plus fortes.

Le règlement aliment nouveau exige pour toute utilisation d'un nouvel aliment une procédure d'examen très approfondie.

Cela a été le cas de La **chia**, (*Salvia hispanica*) plante de la famille des Lamiacées, originaire du Mexique cultivée pour ses graines alimentaires à l'époque précolombienne par les Amérindiens redécouverte récemment au plan alimentaire et qui a du faire l'objet d'un avis de l'ANSES préalablement à sa culture et à sa commercialisation en France.

De façon tout à fait contradictoire de mon point de vue, on voit se multiplier les ouvrages et les recettes concernant la consommation de plantes sauvages de nos jardins tout comme celle de fleurs diverses et variées. Je ne sais pas si cette tendance fait beaucoup d'adeptes mais elle me paraît en contradiction totale avec le souci de sécurité précédemment évoqué. Ce comportement s'intègre parfaitement à la préoccupation si souvent mal comprise de retour à la nature exprimée par beaucoup de citoyens.

En matière de diversité biologique, l'esprit et la mode ne sont plus aux introductions d'espèces exotiques. Les différents traités issus de la convention sur la diversité biologique rendraient d'ailleurs ces opérations très lourdes au plan administratif. On dispose en France d'une gamme prodigieuse de végétaux d'ornement, les paysagistes et les horticulteurs ont à leur disposition des conseils sur le choix et les assemblages d'espèces permettant de limiter les risques d'allergies. Faut-il alors envisager des extrêmes comme certains le voudraient en privilégiant les végétaux d'origine locale ? Est-ce vraiment cela le défi pour la biodiversité ? Ne faut-il pas cesser de demander la création de pseudo-habitats au nom d'une approche écologique 'dévotée' alors que leur pérennité n'existe que par l'intervention régulière de l'homme.

On vante l'impact positif des végétaux, des jardins, du jardinage sur la santé ; on cherche à augmenter le nombre et la surface des espaces verts en ville pour de multiples raisons, créer de la convivialité, préserver la biodiversité, favoriser ces fameuses trames vertes, rafraîchir l'air des villes, peut-être aussi limiter la pollution.

La demande de jardins familiaux en ville ne cesse d'augmenter. Les programmes dits de sciences participatives se multiplient pour apprendre les noms des plantes des rues et puisque les traitements phytosanitaires sont interdits dans les espaces publics, la flore spontanée se développe abondamment : matricaires, chélidoines, pissenlits, graminées diverses.

Tout ceci va dans le sens, en principe, de réapprendre au citoyen à côtoyer les espaces naturels et les jardins.

La grande difficulté est que la transmission du savoir n'a pas été assurée, si beaucoup d'entre nous avons appris de nos parents le travail de la terre ou du jardin, il n'en n'est pas de même des jeunes qui se réclament d'un jardinage dit écologique, de la permaculture, voire de la biodynamie.

Débuter par une bonne explication de l'écologie scientifique limiterait sans doute les contradictions que je me suis permis de mentionner.

Je vous remercie de votre attention.